

Absents excusés : Sylvie GIULIANI, Frédérique JEAND'HEUR, Nathalie PERRIN et André SCHREINER qui ont donné respectivement procuration à Dominique BOYER, Daniel LEBOEUF, Maryline ROSSI et Philippe VERNIER.

I – Approbation de la commission locale d'évaluation des charges transférées :

La participation au financement du SDIS est transférée à PMA.

II – Budget et fiscalité directe locale :

Les comptes administratifs 2018 des budgets Communal, Eau et Forêt concordent avec les comptes de gestion de la trésorerie.

Les budgets primitifs Communal, Eau et Forêt ont été approuvés à l'unanimité par le Conseil Municipal avec les totaux suivants pour le budget communal :

FONCTIONNEMENT	502 223 euros
INVESTISSEMENT	<u>149 713 euros</u>
	651 936 euros

Aucun recours à l'emprunt n'est nécessaire pour équilibrer le budget.

Les taxes relatives à la Fiscalité Directe Locale (taxes foncières et taxe d'habitation) restent inchangées pour l'année 2019.

***** *Salutations à chacun* *****

La Commission Information